



Natura 2000 en mer Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

Compte rendu de la réunion thématique « Usages » du 9 juin 2011 : partage et validation de l'analyse écologique et de la hiérarchisation des enjeux.

Rédacteur : Marion CORRE (*chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000*)

Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral

2, rue des Chantiers 34200 SETE

Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.45.53.50.99

Courriel : marion.corre@univ-montp2.fr

Relecture : Boris DANIEL (*Agence des aires marines protégées – Antenne Méditerranée – opérateur principal*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Thomas SERAZIN (*Chargé de mission pêche, Natura 2000 et Aires Marines Protégées – Opérateur associé*)

Date du document : lundi 20 juin 2011

Personnes présentes :

ALEXANDRE Muriel – Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte du Bassin de Thau

BARBAZA Cathy – Hérault Sport, sports de nature et développement durable

BRUNELLE Stéphanie – Gérante de l'école Plongée Passion, représentante des structures professionnelles, membre du bureau de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée

CABANIS Michèle – Société SM² Solutions Marines à Montpellier

CATTIN René – Président de l'association Propriétaires et Résidents du Grand Travers

CHAULET Jean-Claude – Délégué Régional à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

CORRE Marion – Chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasienne

COUSIGNÉ Jean-Louis – Conchyliculteur en mer, président de l'Association Syndicale Autorisée des concessionnaires en mer

DANIEL Boris – Chargé de mission Natura 2000 et référent scientifique de la façade Méditerranéenne, Antenne Méditerranée Agence des aires marines

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DE PARSEVAL Guillem – Gérant de l'école de plongée ECOSYSTEM

JENIN VIGNAUD Joëlle – Adjointe déléguée à l'environnement et espaces verts, Mairie de la Grande-Motte

JUSTAMENTE Jean-François – Adhérent et ancien Président du Club de plongée Octopus à Palavas-les-Flots

LAVISSE Marc – Président de l'association Camargue Littoral Environnement, et secrétaire de l'Amicale des Plaisanciers du Grau-du-Roi

MANIEZ Jean-Jacques – Représentant Régional du Syndicat National des Professionnels des Activités Nautiques

MARTINEZ Yves – Hérault Sport, Responsable du secteur Sport de Nature

NARDIN Guillaume – Service Gestion des ports et développement des filières maritimes, Direction du développement Littoral et Maritime, Conseil Général de l'Hérault

NOYER Jean-Claude – Membre de l'association des Plaisanciers du Port de la Grande-Motte et du collectif d'association CAPNUBAM

PUJOL Michel – Président du Comité Départemental de Vol Libre de l'Hérault, Membre du bureau du Groupement des Comités départementaux des Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature

PFLEGER Camille – Chargée de mission Echo-Gestes à l'association Voile de Neptune

PLE Paula – Présidente de l'association Lettres de Sable

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

ROZELET Michel – Elu délégué aux sports nautiques à la Mairie de Palavas-les-Flots

ROYO Nathalie – Gérante de l'école de plongée ECOSYSTEM

SANDEVOIR Alice – Directrice des Services Techniques à la Ville de Frontignan

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche, Natura 2000 et Aires Marines Protégées au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

THIEBAUT Patrice – Responsable Service des espaces verts et environnement à la Mairie de la Grande-Motte

THORAVAL Pierre – Gérant de l'école Plongée Passion

WINTER Yann – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

Ordre du jour :

Partage et validation de l'analyse écologique et de la hiérarchisation des enjeux de conservation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne. Echange sur les premières propositions d'orientations de gestion envisageables sur le site.

Objectifs de la réunion :

- ✓ Valider les enjeux de conservation ;
- ✓ Valider les zones de risque issues de la hiérarchisation des enjeux de conservation ;
- ✓ Amener une première réflexion sur les orientations de gestion.

Plan de la réunion :

I. Rappel de la démarche Natura 2000 en mer et de l'état d'avancement du DOCOB sur le site

II. Réunion thématique N°1 « Patrimoine Naturel »

III. Présentation de l'analyse écologique

A. Contexte et méthodologie

B. Résultats : les activités récréatives & professionnelles

IV. Présentation de la hiérarchisation des enjeux de conservation

A. Contexte et méthodologie

B. Résultats

- Enjeux de conservation et responsabilité du site Natura 2000 à l'échelle régionale
- Enjeux de conservation à l'échelle locale – identification du risque et de la vulnérabilité par sous-secteurs –

V. Présentation des premières orientations de gestion

VI. Les prochains rendez-vous du DOCOB

Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- Validation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne. Enjeux de conservation :
 - ✓ Très fort pour l'habitat Herbier à Posidonie (Code UE 1120)
 - ✓ Fort pour l'habitat Récif (Code UE 1170-13 & 14)
 - ✓ Faible pour l'habitat Bancs sableux à faible couverture permanente d'eau marine (Code UE 1110-5 & 6 & 7)
- Modification des tableaux de degrés de pressions des activités issues d'un travail réalisé à l'échelle nationale : choix de travailler sur les notions d'impact ou de non impact par activité, sans y associer de degré (fort, modéré, faible) ;
- Validation des zones de risque par activités. A noter que pour certaines activités les intensités de pratique (*carte*) - composante du risque - ont été modifiées :
 - ✓ Baignade
 - ✓ Plaisance Nautisme
 - ✓ Plongée sous-marine
 - ✓ Pêche de loisir
 - ✓ Kitesurf
- Modifications apportées à la carte générale des zones de risque issue de la hiérarchisation des enjeux de conservation ;
- Modification de la carte des zones de vulnérabilité – zones de priorité d'actions (modifiée en conséquence de la carte risque).

Introduction de la réunion

Marion CORRE et Boris DANIEL remercient la Mairie de Palavas-les-Flots et notamment M. le Maire d'accueillir dans cet amphithéâtre les quatre réunions thématiques. Ils remercient également les acteurs d'avoir répondu favorablement à l'invitation pour cette deuxième réunion thématique sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne. L'ensemble des participants sont invités à se présenter.

Présentations téléchargeables en suivant le lien ci-dessous :

<http://cote-palavasiennne.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

La démarche Natura 2000 et l'état d'avancement du document d'objectifs (DOCOB) sur le site Posidonies de la côte palavasiennne

Après une phase de validation des états des lieux en janvier 2011, le site Natura 2000 rentre actuellement dans une phase de validation de l'analyse écologique, avec notamment la hiérarchisation des enjeux de conservation. Suivront ensuite les ateliers thématiques qui auront pour but d'identifier les orientations de

gestion et actions à mener sur le site et de les inscrire au DOCOB en concertation avec les acteurs. Enfin, le DOCOB devrait être finalisé et présenté au comité de pilotage pour le dernier trimestre 2012.

La réunion thématique N°1 « Patrimoine Naturel »

Un retour est fait sur la réunion du 26 mai 2011, traitant du patrimoine naturel du site Natura 2000.

Voici les éléments ayant été validés à cette occasion ou ayant fait l'objet de discussions :

- ✓ Validation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire
- ✓ Validation des zones de sensibilité issues de la hiérarchisation des enjeux de conservation
- ✓ Identification de la turbidité de l'eau comme un des facteurs d'influence sur l'état de conservation des habitats : approfondir la connaissance de ce paramètre

Pour plus d'informations sur cette réunion thématique, veuillez consulter le compte rendu de la réunion ou encore le diaporama, disponibles en suivant le lien ci-dessous :

<http://cote-palavasienn.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Avant de présenter l'analyse écologique, un point est fait par Mme DASSONVILLE (DREAL LR), sur l'outil réglementaire de Natura 2000 : l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Vous pouvez retrouver le diaporama de la présentation en suivant le lien ci-dessous :

<http://cote-palavasienn.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

L'analyse écologique : le contexte, la méthodologie ainsi que les résultats par activités : récréatives & professionnelles

⇒ Concernant les tableaux de degrés de pressions des activités – issues d'un travail réalisé à l'échelle nationale – et notamment de la difficulté de quantifier précisément l'impact réel de chaque activité ou facteurs d'influence locales. Il a été décidé de travailler uniquement sur les notions d'impact ou de non impact par activité, sans y associer de degré de pression (fort, modéré, faible)

Activités récréatives

Tourisme balnéaire & activité de baignade

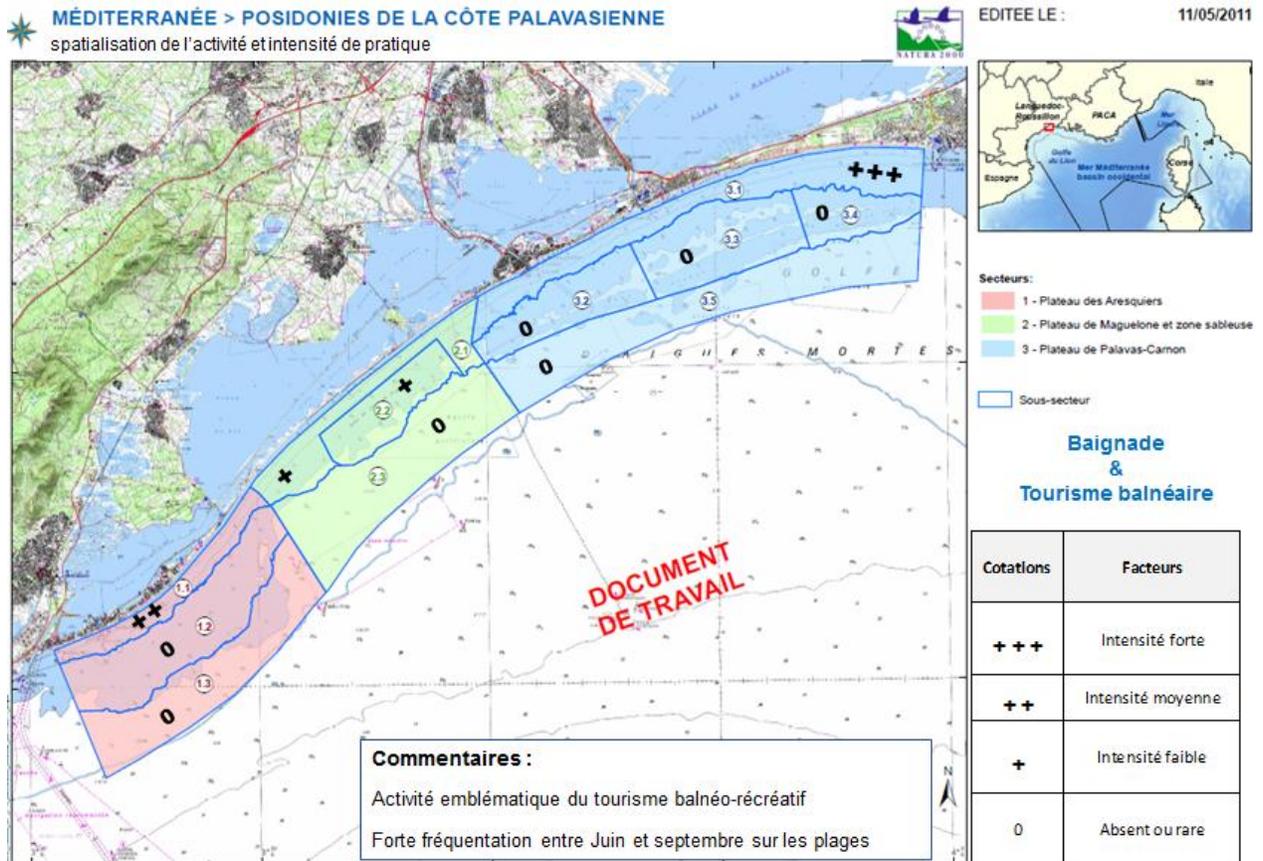
Au cours des débats, sur la spatialisation et l'intensité de pratique de la baignade sur le site (Cf. carte ci-dessous), la salle s'accorde pour :

- Modifier le secteur 1.1 Aresquiers dont l'intensité de pratique est identifiée comme forte → intensité modérée (modification effectuée : +++ → ++)

Retenue car secteur moins fréquenté que celui de Palavas-Carnon-Grande-Motte, dont la fréquentation est identifiée comme forte (différence de fréquentation entre les deux zones).

- Modifier les secteurs 2.1 et 2.2 Maguelone dont les intensités de pratique sont identifiées comme modérée → intensité faible (modifications effectuées sur les deux secteurs : ++ → +)

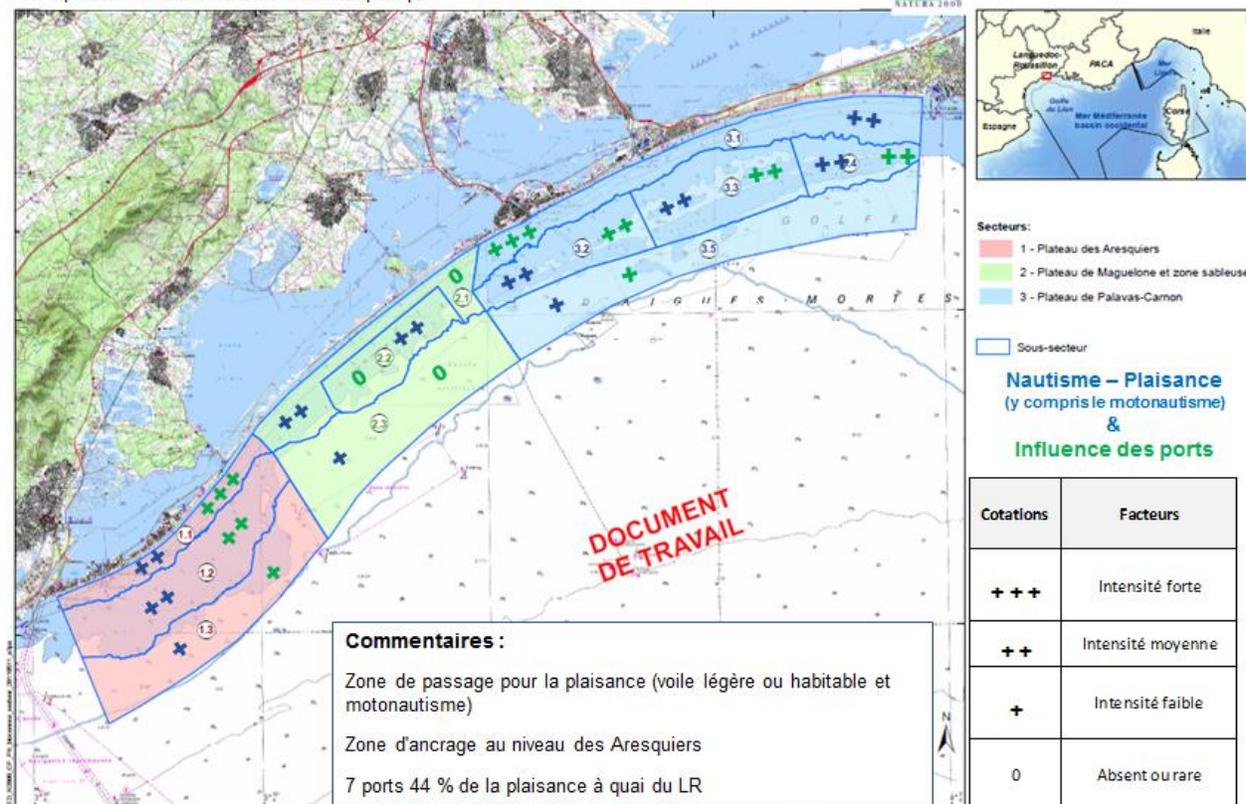
Retenue car plage naturelle et accessibilité difficile d'où une fréquentation faible.



Nautisme plaisance (y compris le motonautisme)

La salle s'accorde sur le fait que malgré une capacité d'accueil très importante (44 % de la capacité totale du Languedoc-Roussillon), la fréquentation du plan d'eau et l'intensité de pratique de l'activité sur le site Natura 2000 n'est pas si importante.

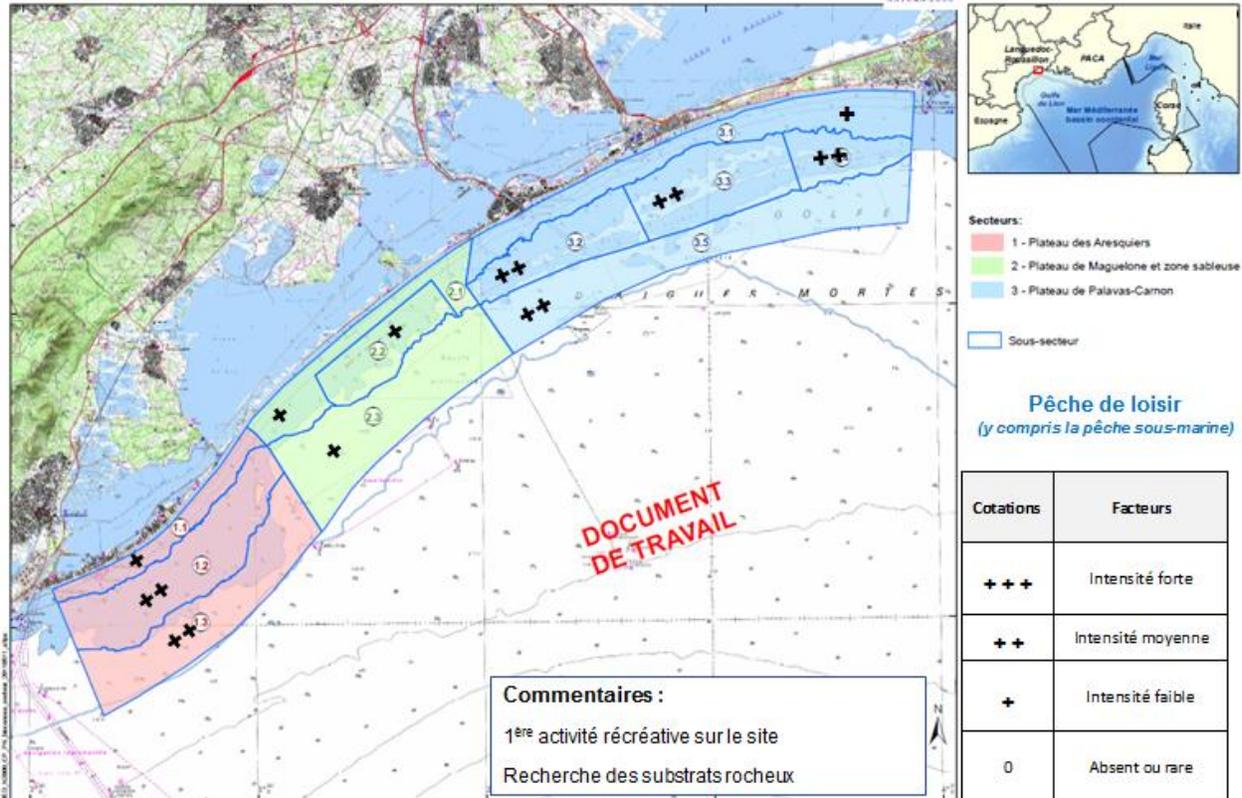
- Il a donc été décidé de modifier les secteurs identifiés comme ayant une pratique forte (1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4) en intensité de pratique modéré (modifications effectuées +++ → ++)
(Cf. carte ci-dessous).



Pêche de loisir (pêche embarquée, du bord et pêche sous-marine)

Modifications réalisées post-réunion après discussions auprès des délégations régionales de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) et de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée (FNPSA) :

- Modifier les secteurs 1.2 1.3 3.2 3.3 3.4 3.5 dont l'intensité de pratique est identifiée comme forte → intensité modérée (modifications effectuées : +++ → ++).
- Modifier les secteurs 1.1 2.1 2.2 3.1 dont l'intensité de pratique est identifiée comme modérée → intensité faible (modifications effectuées : ++ → +) (Cf. carte ci-dessous).



Plongée sous-marine

Les professionnels de l'activité soulignent que le site Natura 2000 n'est pas si fréquenté que ça (\pm 40 000 plongées par an) et proposent de modifier les secteurs :

- 1.3 des Aresquiers et 3.2, 3.5 de Palavas-Carnon, identifiés comme ayant une intensité de pratique forte en intensité de pratique modérée (modifications effectuées +++ \rightarrow ++) (Cf. carte ci-dessous).



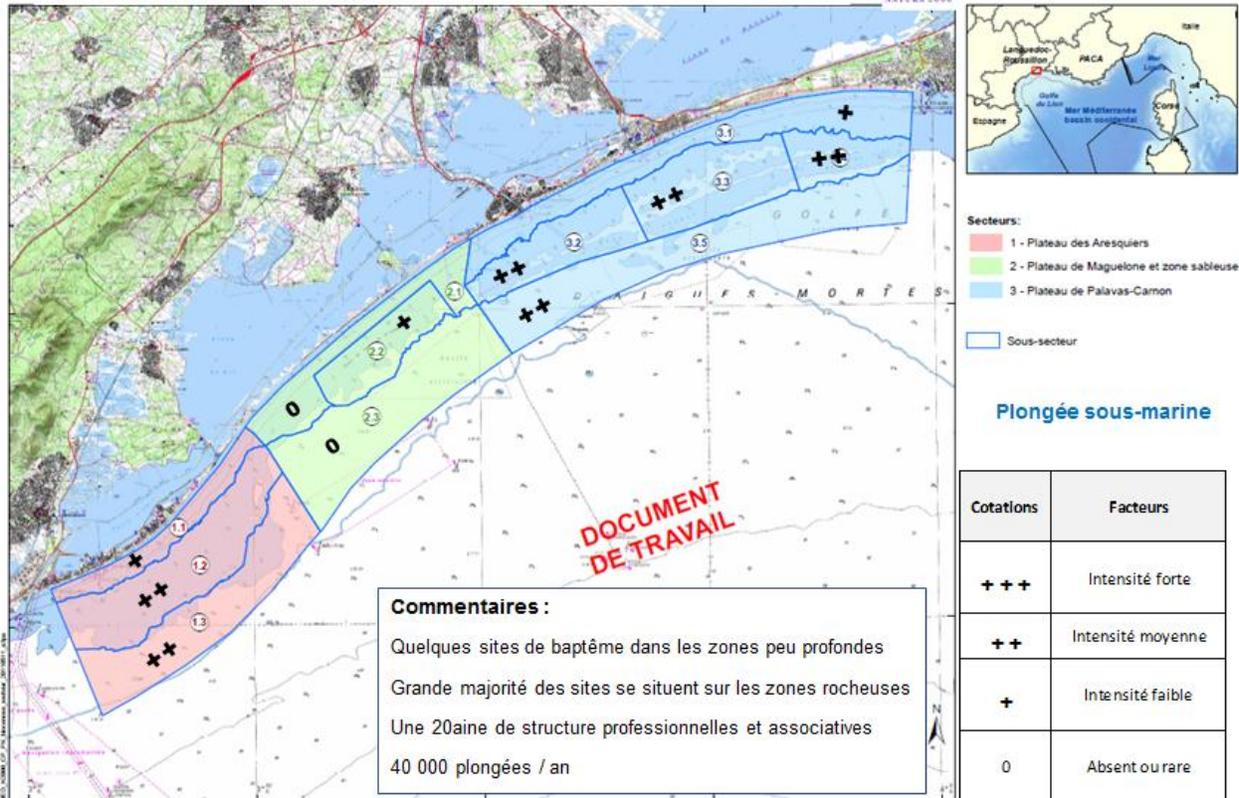
MÉDITERRANÉE > POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIEENNE

spatialisation de l'activité et intensité de pratique



EDITEE LE :

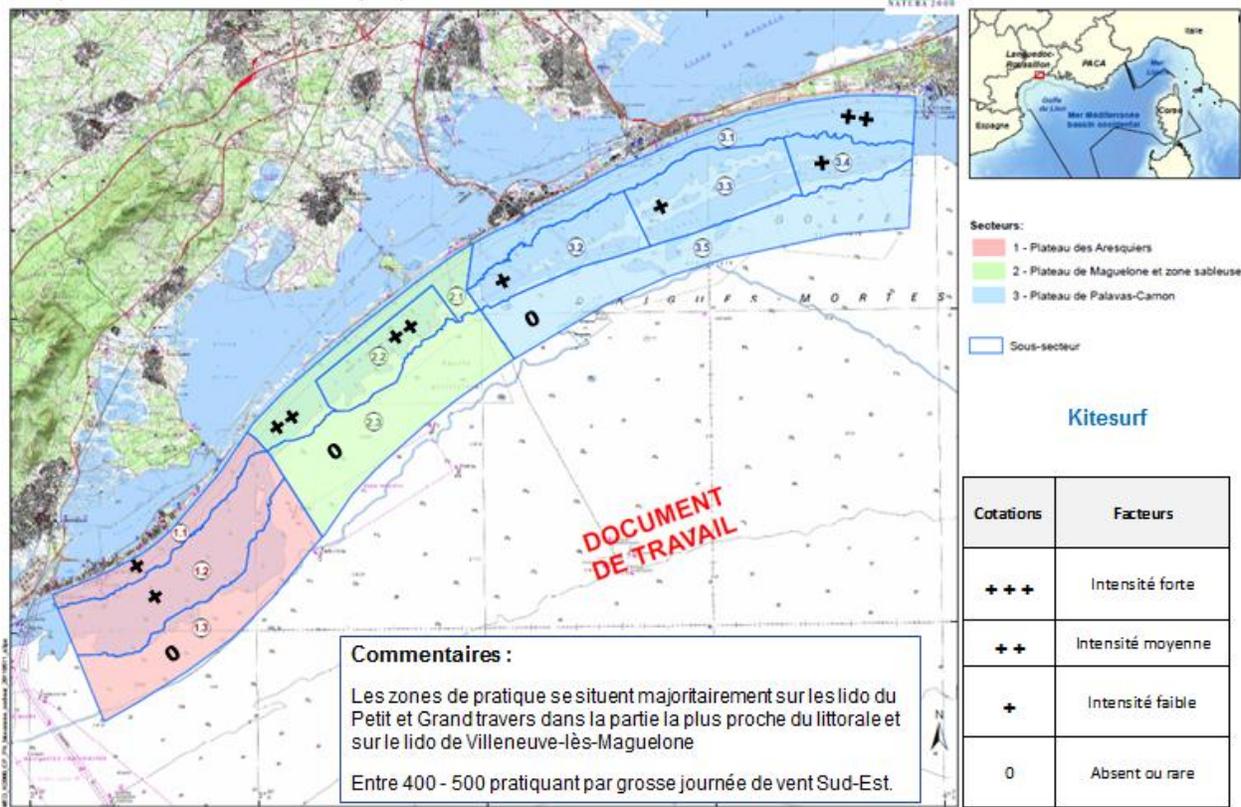
11/05/2011



Kitesurf

Modifications réalisées post-réunion après discussions auprès de la délégation régionale de la Fédération Française de Vol Libre (FFVL) :

- Modifier les secteurs 2.1 2.2 3.1 dont l'intensité de pratique est identifiée comme forte → intensité modérée (modifications effectuées : +++ → ++) (Cf. carte ci-dessous).



Canôe-kayak et aviron de mer

Les propositions concernant l'intensité de pratique de ces deux activités sur le site Natura 2000 sont retenues par l'ensemble des participants.

Activités professionnelles :

Pêche professionnelle aux petits métiers

Du fait de l'absence de représentant de la profession au cours de la réunion, la validation de l'intensité de pratique de l'activité de pêche aux petits métiers sur le site Natura 2000, s'est faite à posteriori par l'intermédiaire d'entretiens téléphoniques avec les prud'hommes, les présidents des comités locaux concernés et quelques pêcheurs.

Ces derniers ont validé l'intensité de pratique de l'activité aux petits métiers au sein des différents sous-secteurs du site Natura 2000.

Conchyliculture en mer (lotissement conchylicole des Aresquiers)

Les propositions concernant l'influence du lotissement conchylicole des Aresquiers sur le site Natura 2000 sont retenues par l'ensemble des participants.

En résumé :

Tableau modifié suite à la réunion Usages

Secteur	1			2			3				
Sous-secteur	1 ①	1 ②	1 ③	2 ①	2 ②	2 ③	3 ①	3 ②	3 ③	3 ④	3 ⑤
Facteur d'influence direct											
Conchyliculture en mer	0	0	++	0	0	++	0	0	0	0	0
Pêche professionnelle	++	+++	+++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++
Plaisance (y compris motonautisme)	++	++	+	++	++	+	++	++	++	++	+
Pêche récréative (y compris pêche sous-marine)	+	++	++	+	+	+	+	++	++	++	++
Plongée sous-marine	+	++	++	0	+	0	+	++	++	++	++
Kitesurf	+	+	0	++	++	0	++	+	+	+	0
Canoë-kayak & Aviron de mer	++	0	0	++	++	0	++	0	0	0	0
Baignade (freq-tourisme)	++	0	0	+	+	0	+++	0	0	0	0
Travaux aménagement	++	+	0	++	++	0	+++	++	++	++	0
Ports de plaisance	+++	++	+	0	0	0	+++	++	++	++	+

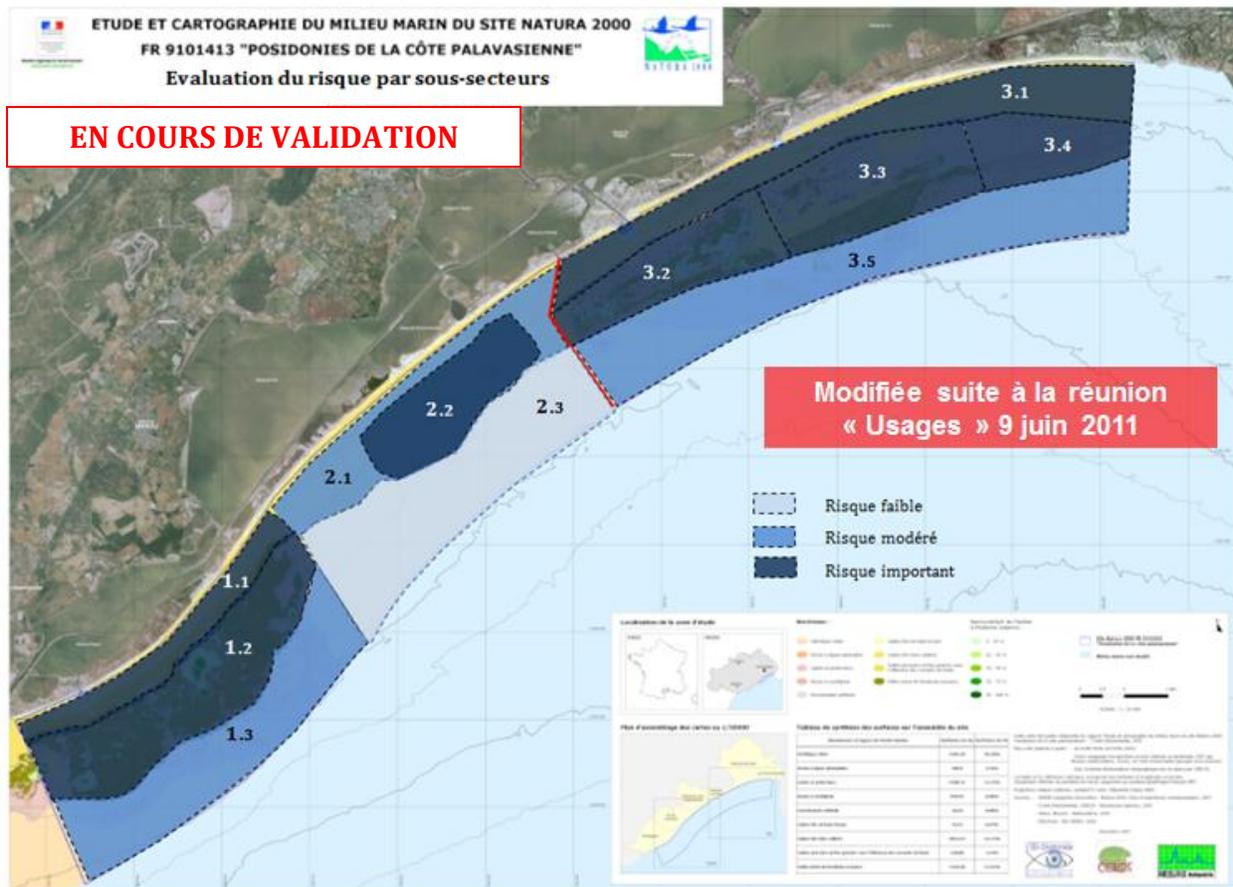
La hiérarchisation des enjeux de conservation

Responsabilité du site Natura 2000 à l'échelle régionale

Validée réunion thématique
Patrimoine Naturel 26 mai 2011

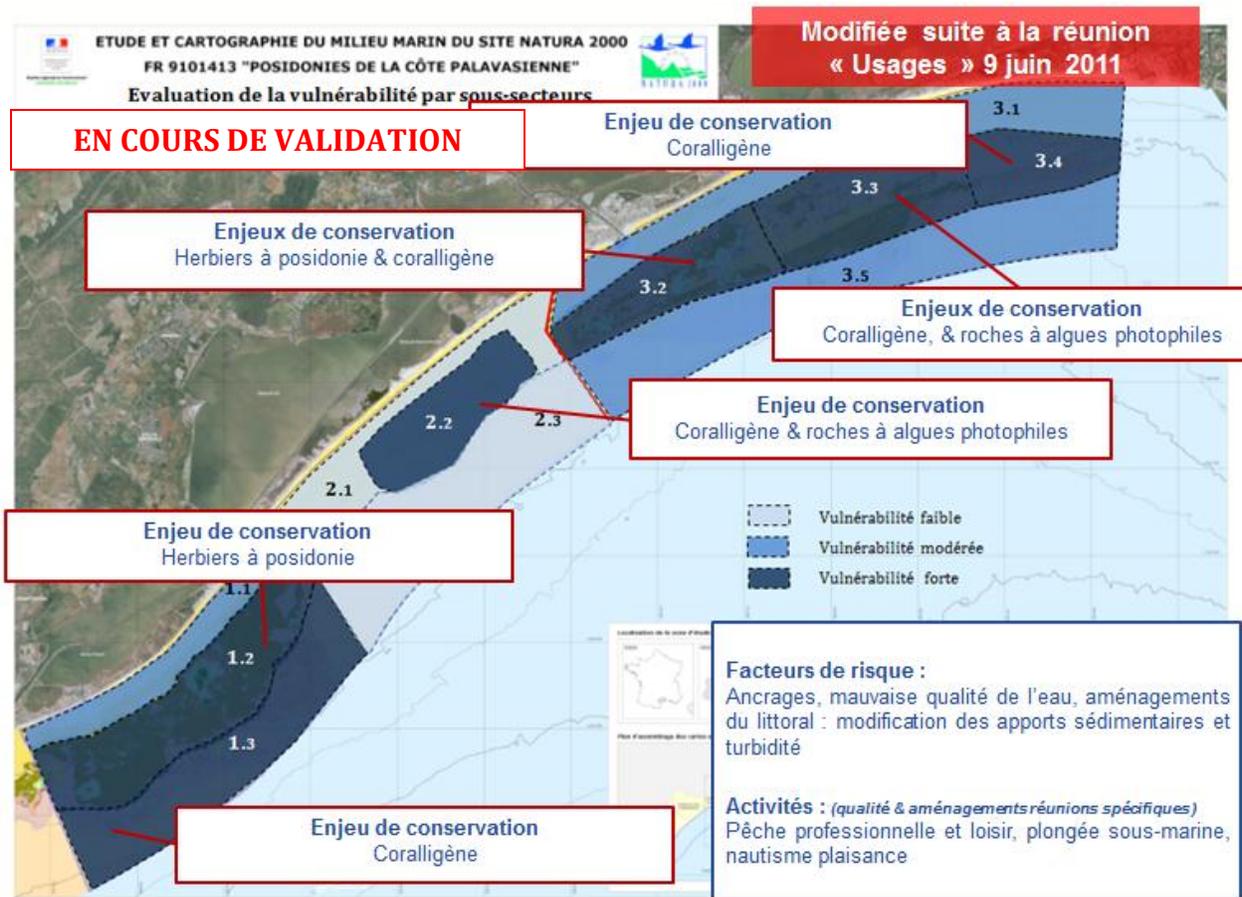
Code EUR 15	Nom de l'habitat	Superficie régionale (ha)	Superficie locale (ha)	Représentativité du site	Responsabilité du site
1120	Herbiers à Posidonie	2067	210,00	10%	Enjeu très fort
1170	Récifs	8921	989	11%	Enjeu fort
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	104807	3063	3%	Enjeu faible

Evaluation du risque par sous-secteurs



⇒ Important : carte en attente de validation des facteurs d'influences indirectes, qui seront validés lors de la réunion « Aménagements littoraux et risques naturels » le 22 juin et « Qualité de l'eau et bassins versants » le 30 juin.

Evaluation de la vulnérabilité par sous-secteurs



Globalement trois zones se dégagent, où les priorités d'actions seront mises en œuvre en concertation avec les acteurs lors des ateliers thématiques : le plateau rocheux des Aresquiers, celui de Maguelone et de Palavas-Carnon.

⇒ Important : carte en attente de validation lors de la réunion « Aménagements littoraux et risques naturels » le 22 juin et « Qualité de l'eau et bassins versants » le 30 juin.

Les premières propositions d'orientations de gestion qui semblent se dessiner sur le site Natura 2000

Rappel sur le cœur de Natura 2000 qui est de conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant à la gestion durable des activités et à la valorisation du territoire.

Trois grandes orientations de gestion sont proposées :

1. Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution

2. Favoriser le maintien et la valorisation des activités socio-économiques

3. Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion littoral en intégrant les interactions bassins versant-lagunes-mer, avec les enjeux de conservation du site

+ Volet **Communication, sensibilisation et animation** intégré aux trois orientations de gestion

Concernant l'orientation N°2 qui concerne directement les usages, différents objectifs ont été déclinés :
(ces objectifs seront ensuite déclinés en actions, en concertation avec les acteurs)

2. Favoriser le développement durable et la valorisation des activités socio-économiques (ACT)

ACT.1 Limiter les impacts sur les habitats sensibles, liés aux ancrages et engins de pêche

- Information et sensibilisation → diffusion d'une carte avec les zones sensibles et zones de mouillages à privilégier
- Aménager les sites sensibles les plus fréquentés (plongée sous-marine) → mouillage écologique

ACT.2 Suivre l'évolution des activités récréatives et professionnelles

ACT.3 Impliquer les acteurs dans la vie du site (suivis et actions)

- Valoriser le rôle sentinelle des usagers → création d'un réseau d'acteurs (plongeurs sous-marins, pêcheurs professionnels etc.) : veille écologique, science participative (suivis)

ACT.4 Lutter contre :

- Le chalutage illégal dans la bande des 3 milles
 - La pêche faussement plaisancière et le braconnage
- } Soutenir les autorités compétentes

COM.1 Faciliter la communication entre acteurs du site : Natura 2000 plate forme de concertation

- Pérenniser les groupes de travail
- Organiser des réunions de concertation et d'échanges

COM.2 Sensibiliser les différents types de public au patrimoine naturel marin du site et à la préservation de l'environnement marin

- Soutenir et développer des programmes et projets de sensibilisation auprès des scolaires
- Communiquer auprès du grand public et des usagers du site (organisation de manifestations, soutien aux campagnes de sensibilisation à l'environnement marin, diffusion de l'information auprès de points relais etc.)
- Mutualiser les outils de communication entre sites Natura 2000 (ex. guide des bonnes pratiques en pêche sous-marines Natura 2000 Posidonies de la côte des Albères)

COM.3 Accompagner les professionnels des activités marines récréatives dans leur rôle d'éducation à l'environnement

- Développer des outils pédagogiques et de communication pour les professionnels
- Appuyer les journées de formation des professionnels (Echo-Gestes)

Ces orientations et objectifs représentent une première mouture qui sera travaillée avec les acteurs dans le cadre des ateliers thématiques par groupe de travail.

⇒ **Important** : il est demandé aux acteurs de faire remonter l'ensemble des actions, initiatives locales prises par les usagers et allant dans le sens du maintien et de la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Discussion :

D'ores et déjà certains acteurs ont fait part de certaines initiatives prises par leur activité :

- Pêche de loisir : la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France teste actuellement les techniques d'ancres flottantes ;
- Plongée sous-marine : mise en avant par les professionnels et les clubs de pratiques responsables telles que : mouillage des navires à proximité des sites de plongée dans des zones sableuses ; remontée de l'ancre soit à l'aplomb de cette dernière soit par un système de parachute de remonté.

Les prochains rendez-vous du DOCOB

Suite des réunions thématiques

- N°3 Aménagements littoraux et risques naturels ➡ Mercredi 22 juin 14h
- N°4 Qualité de l'eau et bassins versants ➡ Jeudi 30 juin 14h

2nd COPIL (fin novembre 2011) : Validation du Tome 1 du DOCOB

Ateliers thématiques : (rentrée 2011 & février-mars 2012)

Objectif : identification et validation des mesures de gestion et actions à inscrire dans le DOCOB

Proposition des groupes de travail :

- Usages et conservation des habitats d'intérêt communautaire
 - Nautisme et plaisance
 - Plongée sous-marine
 - Pêche de loisir
 - Canoë- kayak, aviron de mer et kitesurf
 - Pêche professionnelle et conchyliculture en mer
- Qualité de l'eau et bassins versants
- Patrimoine naturel
- Aménagements littoraux et risques naturels